



mes parents propriétaire sont menacer d'expulsion par la police et leurs voisine

Par **chipie76**, le **01/11/2019** à **01:57**

Bonjour!rnrnMes parents âgés , malade et propriétaire de leurs maison depuis 35ans ont une jeune voisine qui les espionne derrière ses fenêtre et appel la police à la moindre occasion.rnElle veut les faire expulser de leurs maison et la police a également menacer mes parents d'expulsion.rnrnOnt ils le droit de les faire expulser de chez eux?

Par **morobar**, le **01/11/2019** à **08:54**

Bonjour,rnrn[quote]rnla police a également menacer mes parents d'expulsion.rnrnrn[/quote]rnEt d'expédier les meubles par la prochaine fusée vers la Lune pendant qu'on y est ??

Par **Lag0**, le **01/11/2019** à **09:16**

[quote]rnMes parents âgés , malade et propriétaire de leurs maison depuis 35ans ont une jeune voisine qui les espionne derrière ses fenêtre et appel la police à la moindre occasion.rnElle veut les faire expulser de leurs maison et la police a également menacer mes parents d'expulsion.rnrnOnt ils le droit de les faire expulser de chez eux?rnrn[/quote]rnBonjour,rnrnExposée ainsi, la situation parait farfelue ! On n'expulse pas aussi facilement des propriétaires (déjà que c'est pas simple pour des locataires qui ne paient plus leur loyer) !rnrnJe suppose donc que vous ne dites pas tout...

Par **amajuris**, le **01/11/2019 à 10:15**

bonjour,rnrncomme la police ne se déplace pas sans raison, il serait intéressant de nous en indiquer les raisons.rnrnpour expulser des personnes d'une habitation, il faut une décision de justice.rnrnsalutations

Par **chipie76**, le **01/11/2019 à 11:22**

C'est une voisine locataire qui se prétend chez elle et qui se dit être chez elle et dit " si je veux faire la fête avec des amies je le ferais!! "si je veux mettre ma télé à fond, je le ferai!! Par contre dès que mes parents font un peu de bruit, elle appelle la police et veut faire expulser mes parents

Par **jodelariege**, le **01/11/2019 à 12:59**

bonjourrnrnles policiers se sont déplacés combien de fois chez vos parents? pour du bruit?, quel genre de bruit?rnrnla police n'a aucun pouvoir pour faire expulser quelqu'un: il faut une décision d'un tribunal..rnrnce n'est pas parce que quelqu'un dit "je vais vous faire expulser" que cela va arriver..vos parents payent leur loyer régulièrement?

Par **Lag0**, le **01/11/2019 à 15:32**

Ils sont propriétaires !

Par **jos38**, le **01/11/2019 à 16:21**

bonsoir. cette voisine est locataire. il faut que vous contactiez son propriétaire pour lui signaler son comportement auprès de vos parents. comme dit ci-dessus, ils ne peuvent être expulsés sans décision du tribunal et je me demande pour quel motif la police est intervenue chez eux en les menaçant d'expulsion.

Par **jodelariege**, le **01/11/2019 à 16:21**

autant pour moi!rnrncela arrive qu'on expulse des propriétaires,? une fois toutes les mensualités d'un crédit payées?

Par **nihilscio**, le **01/11/2019 à 16:53**

Bonjour,rnrnOn peut :rnrn- exproprier,rnrn- interner en service de psychiatrie,rnrn- placer en détention pénitentiaire.rnrnJe ne vois rien d'autre et je ne crois pas un mot de cette histoire.

Par **jodelariege**, le **01/11/2019 à 17:08**

ou on a à faire à une fille impressionnable et impressionnée par les gesticulations d'une locataire à grandevoix..

Par **chipie76**, le **01/11/2019 à 21:30**

J'étais chez mes parents quand elle a fait venir les flics, mes parent au dire de la police, madame ne supporte pas le bruit du scooter de mon frère à 11h.rnNe supporte pas la cabane de jardin que mes parents ont dans leurs jardin.ne supporte pas le petit bricolage dés 10h.quand j'ai voulu discuter avec cette femme, elle m'a dit qu'elle allait me tuer, que j'étais une grosse vache et que ma place était à la HP.

Par **chipie76**, le **01/11/2019 à 21:34**

J'ai contacté plusieurs fois l'agence Century 21 pour leur expliquer le comportement de leurs locataire, ils m'ont répondu qu'elle payé son loyer et qu'ils ne voulais pas risqué de perdre une bonne locataire.

Par **nihilscio**, le **02/11/2019 à 10:06**

Le bailleur, ou son gérant, n'a de responsabilité qu'en ce qui concerne l'usage du logement mais il n'est pas responsable du harcèlement que son locataire peut faire subir à l' entourage. Il n'y a pas de motif qui lui permette, et encore moins qui l'oblige, à donner congé à cette locataire asociale.

Par **BrunoDeprais**, le **02/11/2019 à 16:02**

Bonjour, rnrn rnrnEtes vous certain que "la Police a menacé vos parents d'expulsion"?